

145^e Assemblée de l'UIP

Kigali (Rwanda) 11-15 octobre 2022



Atelier organisé conjointement par l'UIP et l'ASGP

Indicateurs pour des parlements démocratiques Indicateur 1.1 – Autonomie des parlements

Samedi 15 octobre 2022, 11 h 00 – 13 h 00 Salle MH3, rez-de-chaussée, KCC

Note d'orientation

L'atelier conjoint UIP - ASGP s'appuiera sur la première ébauche des nouveaux <u>Indicateurs pour des parlements démocratiques, sur la base des cibles 16.6 et 16.7</u>. Au nombre de 25, ces indicateurs offrent un cadre visant à aider les parlements à évaluer leur capacité et leur performance dans tous les domaines de l'action parlementaire et à définir des changements prioritaires. Cet outil a pour but de soutenir la formation et le développement des parlements.

L'atelier débutera sur une présentation des indicateurs et des réactions reçues des groupes de discussions en ligne qui ont été menées avec des Secrétaires généraux en septembre 2022.

Il sera consacré essentiellement à un exercice pratique visant à mettre à l'épreuve l'*Indicateur 1.1 – Autonomie des parlements*. Cet indicateur possède quatre dimensions, à savoir l'autonomie institutionnelle, procédurale, budgétaire et administrative des parlements. Les participants travailleront en petits groupes afin d'analyser comment ils évalueraient ces dimensions dans leur propre contexte parlementaire. Ils auront ainsi l'occasion de réfléchir aux pratiques qui ont cours dans leur propre parlement et de s'informer sur celles d'autres parlements.

L'objectif de l'atelier conjoint est de permettre aux participants d'acquérir de nouvelles connaissances sur la question de l'autonomie des parlements et sur la façon dont les parlements peuvent utiliser les indicateurs pour renforcer leur institution. Les conclusions issues de la discussion seront mises à profit en vue de développer et préciser les indicateurs pour en faire un outil commun et utile à tous au sein des milieux parlementaires.

L'interprétation sera assurée en anglais, français, espagnol et arabe.

Documents et liens de référence :

- Documents relatifs à l'atelier conjoint (en anglais, français et espagnol):
 https://drive.google.com/drive/folders/1HIUiax7kQNjkZQQC7nPISAATVA0gRYsM?u
 sp=sharing
- Les participants sont invités à lire le document intitulé Indicateur 1.1 Autonomie des parlements avant l'atelier.
- Indicateurs pour des parlements démocratiques : https://www.parliamentaryindicators.org/

Pour plus d'informations, veuillez écrire à standards@ipu.org.